

45^e CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS DE TENNIS DE TABLE

Le CTT Villars-sur-Glâne a le plaisir de vous inviter à participer au Championnat Fribourgeois de Tennis de Table, édition 2017-2018. Ce championnat cantonal se déroulera comme suit :

Dates	Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier 2018	
Lieu	Centre sportif du Platy, Villars-sur-Glâne	
Séries	Samedi 27 janvier 2018	Dimanche 28 janvier 2018
	Simple Messieurs D Simple Messieurs E (ouvert aux joueurs classés D1 et D2) Simple O60 Simple O50 Simple O40 Simple U18 Simple U15 Simple U13 Simple U11 Double Messieurs D Double Messieurs E (ouvert aux joueurs classés D1 et D2)	Simple Messieurs Open (ouvert aux joueurs classés C8 et plus) Simple Messieurs B Simple Messieurs C (ouvert aux joueurs classés D3 à C10) Simple Dames Open Simple Dames C/D Double Messieurs (ouvert aux joueurs classés A, B, C) Double Messieurs C (ouvert aux joueurs classés D3 à C10) Double Dames Double Mixte
Système de jeu	Sauf dans les séries U11, U13, U15 et U18, où nous appliquerons le système mixte (poules éliminatoires, puis tableau par élimination directe), les séries se disputeront par élimination directe, toutes les parties en trois sets gagnants, y compris les finales.	
Juge-arbitre	Pascal Scarpati, Untere Längmatt 3, 3280 Morat	
Jury	Président Premier membre Second membre	Pascal Scarpati, juge-arbitre; Bruno Marty, président AFTT ou un membre du comité AFTT; Grégoire Piller, président du CTT Villars.
Tables / balles	20 à 22 tables Joola Mammut S / JetMagic; balles Nittaku*** plastiques blanches.	
Finance d'inscription	Série simple Messieurs Open	CHF 10.00
	Pour toutes les autres séries de simple	CHF 8.00
	Double, par joueur (joueuse) et par série	CHF 7.00
	U18, U15, U13, U11, pour toutes les séries	CHF 5.00
	Carte de tournoi STT, par joueur (joueuse)	CHF 4.00
Prix	Les quatre premiers (premières) de chaque série de simples et les quatre premières paires de chaque série de double recevront une médaille.	

Inscription

Au moyen de la formule d'inscription, accompagnée d'un justificatif du paiement sur le compte postal du CTT Villars-sur-Glâne 17-5937-8 (IBAN : CH11 0900 0000 1700 5937 8) jusqu'au **vendredi 12 janvier 2018**, **uniquement par courrier électronique** à : julien.vipret@bluewin.ch.

Pour les paires de double, indiquer simplement le numéro du (de la) partenaire dans la colonne correspondante. Les partenaires d'un autre club doivent figurer sur la liste, dans la partie réservée aux partenaires hors club. Un joueur (une joueuse) peut s'inscrire « libre » en mettant un « 0 » dans la colonne réservée au numéro du (de la) partenaire.

Tirage au sort

Vendredi 19 janvier 2018, dès 19 h 30, chez Julien Vipret, route de Praz-Fert 22, 1754 Avry.

Horaire

Sera communiqué aux clubs après le tirage au sort.

Dispositions réglementaires

Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés STT auprès d'un club du canton de Fribourg ainsi qu'aux détenteurs/trices d'une T-Card domicilié(e)s dans le canton de Fribourg (merci de joindre une copie d'une pièce d'identité aux inscriptions pour les T-Cards).

Les jeunes joueurs (joueuses) non licencié(e)s (U11, U13, U15 et U18) peuvent s'inscrire dans leur catégorie d'âge et dans la série E pour les garçons et la série Dames C/D pour les filles. Lors de l'inscription, faites figurer la mention NL à la place du numéro de licence. Suite à la modification du règlement adoptée lors de l'assemblée AFTT 2016, un(e) joueur (joueuse) U11, U13, U15 ou U18 non licencié(e) peut également participer à une série de double à condition d'être associé(e) à un joueur (joueuse) licencié(e) ; cela concerne les doubles dames, doubles mixtes et doubles E.

Les dames ne peuvent pas s'inscrire dans les séries messieurs sauf dans les catégories d'âge. En simple, les participants peuvent s'inscrire dans la série correspondante à leur classement, dans la série de simple directement supérieure et dans la série de simple de leur catégorie d'âge. Le dimanche, les joueurs classés C8 à C10 peuvent s'inscrire en Simple Messieurs Open, B et C.

En cas de suppression des séries « dames » (simples et/ou doubles), les dames sont autorisées à jouer dans les catégories « messieurs » correspondant à leur classement homme et sous réserve de ne pas dépasser le nombre de séries autorisées.

Le nombre de série(s) maximum par participant(e) est de 5 séries au total par journée du tournoi. En double, le nombre est limité à deux séries le dimanche et à une seule série le samedi.

Si une série réunit moins de 6 inscriptions, le jury peut décider de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'intégrer dans une autre série.

Tenue vestimentaire réglementaire. Les maillots et les shorts de couleur blanche ne sont pas autorisés. En outre, les chaussures de sport indoor sont obligatoires pour accéder aux aires de jeux (pas de semelles de couleur).

Les joueurs (euses) absents (es) et non excusés (ées) à l'avance auprès du juge-arbitre seront sanctionnés selon le RF de la STT art. 12.2.3. Les clubs sont responsables des inscriptions de leurs joueurs.

Buffet

Petite restauration chaude et froide à votre disposition sur place.

Venez nombreux à Villars-sur-Glâne pour faire de ces deux journées une fête du tennis de table fribourgeois.